)

FOIRE DE MAI – VIDE GRENIER

SERGINES 89

DIMANCHE 31 MAI 2026

Organisé par le Comité des Fêtes de Sergines
lecomitedesfetesdesergines@gmail.com
Tél : 07 69 39 38 33

Le comité se réserve la buvette et la restauration à consommer sur place
Vide Grenier de 5h à 18h au stade municipal autorisé par arrêté municipal

Règlement à la réservation-Réservation conseillée avant le 25/05/2026
. . . . . .

Bulletin de Réservation

Mr/Mme/Mlle.....Tél.obligatoire.....
Adresse.....
Code postal……Ville.....email.....

Merci de joindre à votre Bulletin de Réservation :
1) une photocopie d'une pièce d'identité pour les particuliers
ou photocopie du Kbis pour les professionnels

2) votre règlement par chèque à l'ordre du **Comité des Fêtes de Sergines** selon tarifs suivants **:**

Particuliers : Stand : 3€ le mètre linéaire (minimum 2m) soit …… m x 3€ = ..……€

Professionnels : 8€ le mètre linéaire soit……. m x 8€ =……...€

Véhicules :
dans le prolongement du stand ou derrière selon les possibilités

Remorque : 2€ voiture : 4€ utilitaire 6€ soit = …….. €

TOTAL …… …….€

3) Pour les Particuliers : ATTESTATION SUR L'HONNEUR obligatoire, à signer

Déclare sur l'honneur que les objets exposés n'ont pas été récemment achetés dans le but d'être revendus au cours de la présente manifestation et certifie ne pas avoir effectué plus de 2 vide-greniers dans l'année et ne pas être sur le registre du commerce ni sur le registre des revendeurs.

Fait à.....Le.....Signature.....

Adresser le tout par courrier **avant le 25 mai 2026** à l'adresse suivante :
Comité des Fêtes de Sergines, 3 Rue de l'Hôtel de Ville - 89140 SERGINES.

(Tout bulletin incomplet ou sans règlement ne sera pas pris en compte)
*A PARTIR DE 7H30, REDISTRIBUTION DES EMPLACEMENTS RESERVES ET NON OCCUPES
(Les annulations ne feront en aucun cas l'objet de remboursement (sauf décision préfectoral

IPNS – NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE